

COMMENT EST CALCULÉ VOTRE DÉCOMPTE DE CHARGES ?

Le décompte annuel permet de comparer ce que vous avez payé tous les mois (provisions) avec le total des dépenses de l'année.

$$\text{VOS DÉPENSES DE L'ANNÉE} - \text{LES PROVISIONS QUE VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉES} = \text{SOLDE À PAYER OU À RECEVOIR}$$

Soit Ophéa vous doit de l'argent (solde créditeur),
Soit vous devez de l'argent à Ophéa (solde débiteur).

COMMENT PAYER ?

Par chèque, espèce, carte bancaire, mais aussi par virement en ligne ou encore par prélèvement.

QUELLES SONT LES AIDES POSSIBLES ?

Les équipes Ophéa vous accompagnent pour :

- Mettre en place un **paiement échelonné**
- Faire une demande d'aide auprès du **FSL énergie** (fonds de solidarité logement énergie).

2 aides supplémentaires :

- Le **Bouclier tarifaire** mis en œuvre par l'Etat.
- Le **FSE** (fonds de solidarité énergie emha) mis en œuvre par Ophéa.

Retrouvez toutes les infos en scannant ce **QR code**.



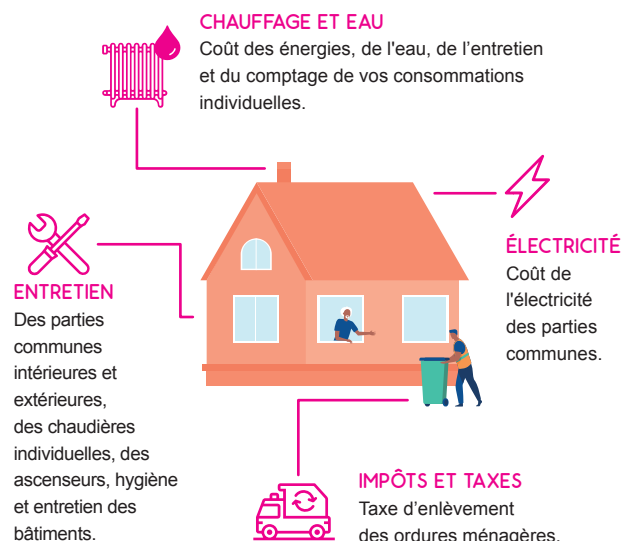
UNE QUESTION ?

Pour toute question, rapprochez-vous de votre chargé(e) de clientèle avant le 21 juillet 2023.

LES CHARGES LOCATIVES, C'EST QUOI ?

Ce sont les dépenses qui permettent d'assurer la maintenance et l'entretien des immeubles, des parties communes et des espaces extérieurs.

LES CHARGES CONCERNENT 4 TYPES DE DÉPENSES



Ophé'astuces



LES CONSEILS ET LES BONS GESTES POUR LA GESTION DE VOTRE LOGEMENT AU QUOTIDIEN

Consultez les fiches Ophé'Astuces sur ophea.fr

ophea.fr   

PÔLE DE L'HABITAT SOCIAL
24 ROUTE DE L'HÔPITAL
67028 STRASBOURG CEDEX
03 88 60 83 83

Ophéa
EUROMÉTROPOLE
HABITAT
STRASBOURG
MEMBRE DU GROUPE **emha**

MON GUIDE PRATIQUE SUR LES CHARGES

2022

Votre décompte de charges 2022 est marqué par la forte évolution du prix de l'énergie. Les équipes Ophéa sont mobilisées pour vous accompagner dans vos démarches.

Toutes les infos sur les aides dans ce guide et sur ophea.fr



www.citeasen.fr

Ophéa
EUROMÉTROPOLE
HABITAT
STRASBOURG
MEMBRE DU GROUPE **emha**

